

Séance du Conseil Municipal du 29 mars 2021
à 20 heures 15

convoqué le 18 mars 2021

Sous la présidence de Monsieur le Maire, Daniel GÉRARD

Présents : MM. Denis SCHNEIDER, Adjoint au Maire, Mmes Lydia ANCEL, Patricia DELAGE, MM. François BURG, Jean-Claude HAMBURGER, Claude JACOB, Patrick KALCK, Thomas KALISCH, Sébastien OLLHOFF.

Absent(s) excusé(s) : Thierry SÉBASTIEN, Adjoint au Maire, qui donne procuration à M. Denis SCHNEIDER, Mme Béatrice CHABANE qui donne procuration à M. le Maire, Mme Anny STOLL qui donne procuration à Mme Patricia DELAGE Christian KEMPF qui donne procuration à M. François BURG.

Absent(s) non excusé(s) : ---

2021-21 DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales), est désigné comme secrétaire de la présente séance : M. Thomas KALISCH.

2021-22 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} MARS 2021

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le procès-verbal du 1^{er} mars 2021 qui est adopté à l'unanimité des membres présents.

2021-23 COMPTE DE GESTION 2020

Monsieur le Maire rappelle que le Compte de Gestion constitue la reddition des comptes du comptable (Trésorier Principal) à l'ordonnateur (le Maire) et que le Conseil Municipal ne peut valablement délibérer sur le Compte Administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos et dressé par le Receveur Municipal ou Trésorier Principal.

Après s'être fait présenter les Budgets Primitifs de l'exercice **2020** (budget principal et budget annexe du lotissement « Leinermatt ») et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, de mandats de paiements, les Comptes de Gestions dressé par le Receveur Municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Receveur Municipal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2020**, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve les Comptes de Gestions du Trésorier Municipal (budget principal et budget annexe du lotissement « Leinermatt ») pour l'exercice **2020**. Ces Comptes de Gestions, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observations ni réserves de sa part sur la tenue des comptes.

2021-24 COMPTE ADMINISTRATIF 2020

1) Budget principal

Le Conseil Municipal après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire, et après que celui-ci eut quitté la salle, approuve sous la présidence de Monsieur Denis SCHNEIDER, Adjoint au Maire, le Compte Administratif de l'exercice **2020** qui s'établit ainsi :

	Réalisé	Reports N-1
<u>Section de fonctionnement</u>		
Dépenses	330 268,48 €	0,00 €
Recettes	381 829,00 €	0,00 €
Excédent	51 560,52 €	0,00 €
Excédent - 002	0,00 €	51 036,36 €
Excédent global	102 596,88 €	
<u>Section d'investissement</u>		
Dépenses	149 899,12 €	0,00 €
Recettes	18 334,05 €	0,00 €
Déficit	131 565,07 €	0,00 €
Excédent – 001	0,00 €	174 074,12 €
Excédent global (R 1068)	42 509,05 €	

2) Budget annexe – lotissement « Leinermatt »

Le Conseil Municipal approuve également le Compte Administratif du lotissement « Leinermatt » de l'exercice **2020** qui s'établit ainsi :

	Réalisé	Reports N -1
<u>Section de fonctionnement :</u>		
Dépenses	236 634,18 €	
Recettes	261 692,96 €	
Excédent - 002	25 058,78 €	
Excédent		231 285,47 €
Excédent global (R 1068)	256 344,25 €	

2021-25 AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2020

Budget principal

Le Conseil Municipal :

- après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice **2020** ;
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice **2020** ;
- constatant que le Compte Administratif présente les résultats suivants :

	Résultat 2019 (our rappel	Virement à la section d'investissement	Résultat 2020	Restes à réaliser 2020	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat
Investissement	174 074,12 €		-131 565,07 €			42 509,05 €
Fonctionnement	51 036,36 €		51 560,52 €			102 596,88 €

- considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement) ;

décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	102 596,88 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au Budget Primitif (c/1068)	
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserve (c/1068) Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne R002)	102 596,88 €
Total affecté au compte 1068 :	
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020 Déficit à reporter (ligne 002)	

2021-26 VOTE DES TAUX DE LA FISCALITE DIRECTE LOCALE – FIXATION DES TAUX DES TAXES FONCIÈRES 2021

Par délibération du 9 mars 2020, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts comme suit :

	<u>Taux</u>	<u>Produits correspondants</u>
<u>Taxe foncière sur propriétés bâties</u>	11,24 %	84 131 €
<u>Taxe foncière sur propriétés non bâties</u>	49,79 %	3 734 €
TOTAL		87 865 €

À compter de l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes, mais par l'Etat. En contrepartie, le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties 2020 (TFPB) du Département de 13,17 % est transféré aux communes.

Par conséquent, le nouveau taux de référence 2021 de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) voté par le Conseil Municipal sera de 24,41 % (soit le taux communal de 2020 + le taux départemental de 2020).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales en **2021** et donc de les porter à :

	<u>Taux</u>	<u>Produits attendus</u>
<u>Taxe foncière sur propriétés bâties</u>	24,41 % (11,24 % +13,17%)	191 252 €
<u>Taxe foncière sur propriétés non bâties</u>	49,79 %	3 734 €
	TOTAL	194 986 €

2021-27 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNÉE 2021

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur l'octroi des subventions annuelles aux associations pour l'année **2021**. Il rappelle les subventions attribuées en 2020.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide de maintenir les subventions annuelles des associations qui s'établissent donc ainsi :

Associations	Montant
Tennis Club d'Ottersthal	450 €
Pétanque Club Sainte-Barbe d'Ottersthal	375 €
Chorale Sainte-Cécile d'Ottersthal	290 €
Association des Parents d'Elèves (APECO)	285 €
Comité d'Animation de la Commune d'Ottersthal (CACO)	195 €
Association Garde à domicile de Saverne	190 €
Conseil de Fabrique de l'Eglise d'Ottersthal	180 €
AAPEI de Saverne	115 €
Club de Gymnastique d'Ottersthal	95 €
Club Vosgien de Saverne	95 €
Association des Amis de la Chapelle Sainte-Barbe d'Ottersthal	95 €
Association « Les Hordes de Maltus » d'Ottersthal	95 €
Association « Acro'n Rock » d'Ottersthal	95 €
Société Protectrice des Animaux (SPA) de Saverne	95 €
TOTAL	2 650 €

2021-28 BUDGET PRIMITIF 2021

1) Budget principal

Le Conseil Municipal après délibérations, approuve à l'unanimité le Budget Primitif de l'exercice **2021**, présenté par Monsieur le Maire comme suit :

<u>Section de fonctionnement</u>		
Dépenses		758 022,00 €
Recettes		758 022,00 €
<u>Section d'investissement</u>		
Dépenses		593 980,00 €
Recettes		593 980,00 €

2) Budget annexe – Lotissement « Leinermatt »

Le Conseil Municipal après délibérations, approuve à l'unanimité le Budget Primitif annexe du lotissement « Leinermatt » de l'exercice **2021** présenté par Monsieur le Maire et arrêté comme suit :

<u>Section de fonctionnement</u>		
Dépenses		256 345,99 €
Recettes		256 345,99 €
<u>Section d'investissement</u>		
Dépenses		0 €
Recettes		0 €

2021-29

COMMUNICATIONS

1- Nettoyage de printemps

Monsieur le Maire ayant été interpellé à plusieurs reprises à propos de l'organisation d'un nettoyage de printemps en cette année 2021, il invite le Conseil Municipal à émettre son avis à ce sujet. Il précise tout de même que le traditionnel barbecue qui avait eu lieu après les derniers nettoyages de printemps ne pourrait pas se faire en raison de la pandémie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 12 voix pour et 2 voix contre décide d'organiser un nettoyage de printemps, à l'issue duquel pourront être remis à chaque participant dans les conditions sanitaires à respecter une paire de knacks chaudes servis avec du pain et une boisson. La date retenue est le **samedi 24 avril 2021 à 9 heures**.

2- Plan Local d'Urbanisme intercommunal - PLUi

Monsieur le Maire propose aux Conseillers Municipaux de se réunir encore au courant du mois d'avril afin de se faire exposer le Plan Local d'Urbanisme intercommunal par un représentant de la Communauté des Communes du Pays de Saverne.

Après s'être entendu, le Conseil Municipal fixe cette réunion au lundi 12 avril 2021 à 20 h 15 à la salle communale.

3- Attribution des lots de fonds de coupes

Monsieur Denis SCHNEIDER, Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal que l'attribution des lots de fonds de coupes aura lieu le samedi 10 avril 2021 à 10 heures dans la salle communale.

4- Église - remplacement de l'équipement mécanique de la cloche

Il porte par ailleurs à la connaissance des Conseillers Municipaux que le remplacement du mouton en chêne massif de la cloche 1 de l'église par la société **BODET** de **VENDENHEIM** et décidé lors de la séance du 7 décembre 2020 se fera mi-avril 2021.

5- Nouvelle vignette d'accès au site des déchets verts et de compostage

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la nouvelle vignette d'accès au site des déchets verts et de compostage est à présent disponible en mairie et peut y être retirée aux heures d'ouvertures moyennant un montant forfaitaire de 2 €/vignette.

6- Mise en place de poteaux à l'aire de jeux

M. Sébastien OLLHOFF est également remercié pour son dévouement pour la confection de poteaux à l'entrée de l'aire de jeux (côté école) où certains véhicules ont tendance à faire demi-tour.

7- Chantier rue des Diables Bleus

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le début du chantier rue des Diables Bleus qui s'est fait ce matin 29 mars 2021.

Délibéré en séance, les jours et an susdits.

La séance est levée à 21 h 45.

Points délibérés au cours de cette séance :

- 2021-20 Désignation d'un secrétaire de séance
- 2021-21 Approbation du procès-verbal du 1^{er} mars 2021
- 2021-22 Compte de Gestion 2020
- 2021-23 Compte Administratif 2020
- 2021-24 Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020
- 2021-25 Budget – exercice 2021
- 2021-26 Vote des taux de la fiscalité directe locale – Fixation des taux des Taxes Foncières 2021
- 2021-27 Subventions aux associations – année 2021
- 2021-28 Budget Primitif 2021
- 2021-29 Communications :
- 1- Nettoyage de printemps
 - 2- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)
 - 3- Attribution des lots de fonds de coupes
 - 4- Église - remplacement de l'équipement mécanique de la cloche
 - 5- Nouvelle vignette d'accès au site des déchets verts et de compostage
 - 6- Mise en place de poteaux à l'aire de jeux
 - 7- Chantier rue des Diables Bleus

Le Maire,
Daniel GÉRARD

Denis SCHNEIDER
Adjoint au Maire

Lydia ANCEL
Conseillère Municipale

Patricia DELAGE
Conseillère Municipale

François BURG
Conseiller Municipal

Jean-Claude HAMBURGER
Conseiller Municipal

Claude JACOB
Conseiller Municipal

Patrick KALCK
Conseiller Municipal

Thomas KALISCH
Conseiller Municipal

Sébastien OLLHOFF
Conseiller Municipal